

de leurs pères ; mais des préjugés indestructibles s'opposaient à cette réhabilitation. Il est sans exemple qu'une famille chassée de sa tribu y soit jamais rentrée.

On s'attendait à voir tomber les barrières dans les temples. C'est là qu'on devrait se souvenir au moins que les distinctions de la naissance sont de convention, et que tous les hommes sont frères, enfans du même Dieu. Il n'en est pas ainsi. Quelques tribus, il est vrai, se rapprochent et se confondent au pied des autels ; mais les dernières éprouvent les humiliations de leur état jusque dans les pagodes.

Les Européens, pour avoir vécu avec ces proscrits comme on doit vivre avec des hommes, ont fini par inspirer aux Indiens une horreur presque égale. Cette horreur subsiste encore aujourd'hui dans l'intérieur des terres, où le défaut de communication nourrit des préjugés profonds ; ils se dissipent peu à peu sur les côtes, où le commerce et les besoins rapprochent tous les hommes, et donnent nécessairement des idées plus justes de la nature humaine.

La religion, qui consacre cette inégalité parmi les Indiens, n'a pas cependant suffi pour les faire renoncer entièrement à la considération dont jouissent les classes supérieures. L'ambition naturelle s'est fait quelquefois entendre, et a inspiré à quelques esprits ardens des moyens bien singuliers pour partager avec les bramines les respects

de la multitude. C'est là l'origine des moines connus dans l'Inde sous le nom de *jogueys*.

Les hommes de toutes les castes honnêtes sont admis à ce genre de vie. Il suffit de se livrer comme les bramines à la contemplation et à l'oïveté ; mais il faut les surpasser en mortifications. Aussi les austérités que s'imposent nos plus enthousiastes cénobites n'approchent-elles pas des tourmens horribles auxquels se condamne un moine indien. Courbés sous le poids de leurs chaînes, étendus sur leur fumier, exténués de macérations, de veilles et de jeûnes, les jogueys deviennent un spectacle intéressant pour les peuples.

La plupart parcourent les campagnes, où ils jouissent des hommages de la multitude, des grands même, qui, par politique ou par conviction, descendent souvent de leur éléphant pour se prosterner aux pieds de ces hommes dégoûtans. De toutes parts on leur offre des fruits, des fleurs et des parfums. Ils demandent avec hauteur ce qu'ils désirent, et reçoivent comme un tribut ce qu'on leur présente, sans que cette arrogance diminue jamais la vénération qu'on leur a vouée. L'objet de leur ambition est de ramasser de quoi planter des arbres, de quoi creuser des étangs, de quoi réparer ou construire des pagodes.

Ceux d'entre eux qui préfèrent le séjour des bois voient accourir dans leur solitude les personnes du sexe qui ne sont pas d'un rang assez

On se refusait à ses sollicitations. Cette femme, indignée, prit des charbons ardens dans ses mains, et, paraissant supérieure à la douleur, elle dit d'un ton très-ferme au nabab : *Ne considère pas seulement la faiblesse de mon âge et de mon sexe. Vois avec quelle insensibilité je tiens ce feu dans mes mains. Sache que c'est avec la même constance que je me précipiterai au milieu des flammes.*

La vérité, le mensonge, la honte, toutes les sortes de préjugés civils ou religieux peuvent donc élever l'homme jusqu'au mépris de la vie, le plus grand des biens; de la mort, la plus grande des terreurs; et de la douleur, le plus grand des maux. Législateurs imbécilles, pourquoi n'avez-vous pas su démêler ce terrible ressort? ou, si vous l'avez connu, pourquoi n'avez-vous pas su en tirer parti pour nous attacher à nos devoirs? Quels pères, quels enfans, quels amis, quels citoyens n'eussiez-vous pas faits de nous par la seule dispensation de l'honneur et de l'ignominie! Si la crainte du mépris précipite au Malabar une jeune femme dans un brasier ardent, en quel endroit du monde ne résoudrait-elle pas une mère à allaiter son enfant, une épouse à garder la fidélité à son époux?

Les Européens étaient établis depuis trois siècles dans l'Indostan, sans avoir pu acquérir sur les peuples qui l'habitent d'autres connaissances un peu certaines que celles que nous venons d'exposer. Les brames, seuls dépositaires des dogmes

et des réglemens, tant civils que religieux, en avaient toujours fait un secret que ni la terreur ni la persuasion n'avaient jamais pu leur arracher. Il était réservé à M. Hastings, gouverneur général des établissemens anglais dans le Bengale, et le plus éclairé des Européens qui soient passés dans cette région, de leur faire sentir les inconvéniens de cette mystérieuse réserve. Ceux d'entre eux que l'expérience ou leurs études avaient élevés au-dessus des préjugés de leur caste se prêtèrent à ses vues, dans l'espérance sans doute d'obtenir plus de faveur pour leur religion ou pour leurs lois. Ils étaient au nombre de onze, dont le plus âgé passait quatre-vingts ans, et le plus jeune n'en avait pas moins de trente-cinq. Leur travail se réduisit à compiler dix-huit auteurs originaux sanscrits; et le recueil des sentences qu'ils en tirèrent, traduit en persan sous les yeux des brames, le fut du persan en anglais par M. Halhed. Les compilateurs du code rejetèrent unanimement deux propositions: l'une de supprimer quelques paragraphes scandaleux, l'autre d'instruire M. Halhed dans le dialecte sacré. Tant il est vrai que l'esprit sacerdotal est partout le même, et qu'en tout temps le prêtre, par intérêt et par orgueil, s'occupe à retenir les peuples dans l'ignorance. Pour donner à l'ouvrage l'exactitude et la sanction qu'on pouvait désirer, on appela, des différentes contrées du Bengale, les plus habiles d'entre les pundits ou brames jurisconsultes.

Voici l'histoire abrégée de la création du monde et de la première formation des castes, telle que ces religieux compilateurs l'ont exposée à la tête du code civil.

Brama aime, dans chaque pays, la forme du culte qu'on y observe. Il écoute dans la mosquée le dévot qui récite des prières en comptant des grains. Il est présent aux temples, à l'adoration des idoles. Il est l'intime du musulman et l'ami de l'Indien, le compagnon du chrétien et le confident du Juif. Les hommes qu'il a doués d'une âme élevée ne voient dans les contrariétés des sectes et la diversité des cultes religieux qu'un des effets de la richesse qu'il a déployée dans l'œuvre de la création.

Le principe de la vérité, ou l'Être suprême, avait formé la terre et les cieux, l'eau, l'air et le feu, lorsqu'il engendra Brama. Brama est l'esprit de Dieu. Il est absorbé dans la contemplation de lui-même. Il est présent à chaque partie de l'espace. Il est un. Sa science est infinie. Elle lui vient par inspiration. Son intelligence comprend tout ce qui est possible. Il est immuable. Il n'y a pour lui, ni passé, ni présent, ni futur. Il est indépendant. Il est séparé de l'univers. Il anime les opérations de Dieu. Il anime les vingt-quatre puissances de la nature. L'œil reçoit son action du soleil, le vase du feu, le fer de l'aimant, le feu des matières combustibles, l'ombre du corps, la poussière du vent, le trait du ressort de l'arc,

et l'ombrage de l'arbre. Ainsi, par cet esprit, l'univers est doué des puissances de la volonté et des puissances de l'action. Si cet esprit vient du cœur par le canal de l'oreille, il produit la perception des sons; par le canal de la peau, la perception du toucher; par le canal de l'œil, la perception des objets visibles; par le canal de la langue, la perception du goût; par le canal du nez, la perception de l'odorat. Cet esprit anime les cinq membres d'action, les cinq membres de perception, les cinq élémens, les cinq sens, les trois dispositions de l'âme; cause la création ou l'anéantissement des choses, contemplant le tout en spectateur indifférent. Telle est la doctrine du Reig-Veda.

Brama engendra de sa bouche la sagesse, ou le brame, dont la fonction est de prier, de lire et d'instruire; de son bras, la force, ou le guerrier et le souverain qui tirera de l'arc, gouvernera et combattra; de son ventre, de ses cuisses, la nourriture, ou l'agriculture et le commerçant; de ses pieds, la servitude, ou l'artisan et l'esclave, qui passera sa vie à obéir, à travailler et à voyager.

La distinction des quatre premières castes est donc aussi vieille que le monde, et d'institution divine.

Brama produisit ensuite le reste de l'espèce humaine qui devait remplir ces quatre castes; les animaux, les végétaux, les choses inanimées, les

vices et les vertus. Il prescrivit à chaque caste ses devoirs, et ces devoirs sont à jamais consignés dans les livres sacrés.

Le premier magistrat ou souverain du choix de Brama eut un méchant successeur qui pervertit l'ordre social en autorisant le mélange des hommes et des femmes des quatre castes qu'il avait instituées; confusion sacrilège, de laquelle sortit une cinquième caste, et de celle-ci une multitude d'autres. Les brames, irrités, le mirent à mort. En frottant la main droite de son cadavre, il en naquit deux fils, l'un militaire ou magistrat, l'autre brame. En frottant la main gauche, il en naquit une fille, que les brames marièrent à son frère le guerrier, à qui ils accordèrent la magistrature. Celui-ci avait médité le massacre de la cinquième caste et de toutes ses branches; les brames l'en dissuadèrent. Leur avis fut de rassembler les individus qui la composaient, et de leur assigner différentes fonctions dans les sciences, les arts et les métiers, qu'ils exercèrent, eux et leurs descendants, à perpétuité.

D'où l'on voit que le brame fut tellement enorgueilli de son origine, qu'il aurait pu se dégrader en ambitionnant la magistrature ou la souveraineté, et qu'on parvient à rendre aux peuples leurs chaînes respectables en les en chargeant au nom de la Divinité. Jamais un Indien ne fut tenté de sortir de sa caste. La distribution des Indiens en castes qui s'élèvent les unes au-dessus des autres

caractérise la plus profonde corruption et le plus ancien esclavage. Elle décèle une injuste et révoltante prééminence des prêtres sur les autres conditions de la société, et une stupide indifférence du premier législateur pour le bonheur général de la nation.

Cet historique de la naissance du monde n'offre rien de plus raisonnable ou de plus insensé que ce qu'on lit dans les autres mythologies. Partout l'homme a voulu descendre du ciel. Les Védas, ou les livres canoniques, ne sont ni moins révévés, ni moins crus dans l'Inde que la Bible par le juif ou par le chrétien; et la foi dans les révélations de Brama, de Râm et de Chiven, est aussi robuste que la nôtre. La religion fut presque partout une invention d'hommes adroits et politiques, qui, ne trouvant pas en eux-mêmes les moyens de gouverner leurs semblables à leur gré, cherchèrent dans le ciel la force qui leur manquait, et en firent descendre la terreur. Leurs rêveries furent généralement admises dans toute leur absurdité. Ce ne fut que par le progrès de la civilisation et des lumières qu'on s'enhardit à les examiner, et qu'on commença à rougir de sa croyance. D'entre les raisonneurs, les uns s'en moquèrent et formèrent la classe abhorrée des esprits forts; les autres, par intérêt ou pusillanimité, cherchant à concilier la folie avec la raison, recoururent à des allégories dont les instituteurs du dogme n'auraient pas eu la moindre idée, et que le peuple

ne comprit pas ou rejeta, pour s'en tenir purement et simplement à la foi de ses pères.

Les annales sacrées des Indiens datent des siècles les plus reculés, et se sont conservées jusqu'aux derniers temps sans aucune interruption. Elles ne font aucune mention de l'événement le plus mémorable et le plus terrible, le déluge. Les brames prétendent que leurs livres sacrés sont antérieurs à cette époque, et que ce fléau ne s'étendit pas sur l'Indostan. Ils distinguent quatre âges. L'âge de la pureté, dont la durée fut de trois millions deux cent mille ans : alors l'homme vivait cent mille ans, et sa stature était de vingt et une coudées. L'âge de réprobation, sous lequel un tiers du genre humain était corrompu : sa durée fut de deux millions quatre cent mille ans, et la vie de l'homme de dix mille ans. L'âge de la corruption de la moitié de l'espèce, dont la durée fut d'un million six cent mille ans, et la vie de l'homme de mille ans. L'âge de la corruption générale ou l'ère présente, dont la durée sera de quatre cent mille ans ; il y en a près de cinquante mille d'écoulés : au commencement de ce période, la vie de l'homme fut bornée à cent ans. Partout l'âge présent est le plus corrompu ; partout son siècle est la lie des siècles : comme si le vice et la vertu n'étaient pas aussi vieux que l'homme et le monde !

Quelque fabuleuses que ces annales nous paraissent, par qui pourraient-elles être contestées ?

Serait-ce par le philosophe qui croit à l'éternité des choses ? Serait-ce par le juif, dont la chronologie, les mœurs, les lois ont tant de conformité avec le dernier âge de l'Indien ? Il n'y a point d'objections contre les époques des Indiens qu'on ne puisse rétorquer contre les nôtres, et nous n'employons aucune preuve à constater celles-ci qu'on ne retrouve dans la bouche et les écrits du brame.

Les pundits, ou brames jurisconsultes, parlent aujourd'hui la langue originale des lois, langue ignorée du peuple. Les brames parlent et écrivent le sanscrit. Le sanscrit est abondant et concis. La grammaire en est très-compiquée et très-régulière. L'alphabet a cinquante caractères. Les déclinaisons, au nombre de dix-sept, ont chacune un singulier, un duel et un pluriel. Il y a des syllabes brèves, plus brèves et très-brèves ; des syllabes longues, plus longues et très-longues ; aiguës, plus aiguës et très-aiguës ; graves, plus graves et très-graves. C'est un idiome noté et musical. La dernière syllabe du mot *bédereo* est une espèce de point d'orgue qui dure près d'une minute. La poésie a toutes sortes de vers, et la versification toutes les sortes de pieds et de difficultés des autres langues, sans en excepter la rime. Les auteurs composent par stances, dont le sujet est communément moral. *Un père dissipateur est l'ennemi de son fils. — Une mère débauchée est l'ennemie de ses enfans. — Une belle femme est l'ennemie*

de son mari. — Un enfant mal élevé est l'ennemi de ses parens..... Voici un exemple de leurs pièces. — Par la soif de l'or, j'ai fouillé la terre et je me suis livré à la transmutation des métaux. — J'ai traversé les mers, et j'ai rampé sous les grands. — J'ai fui le monde; je me suis occupé de l'art des enchantemens, et j'ai veillé parmi les tombeaux. — Il ne m'en est pas revenu un cauri. Avarice, retire-toi; j'ai renoncé à tes chimériques promesses.

Quel laps de temps ne suppose pas une langue aussi difficile et aussi perfectionnée! Que les folies modernes sont vieilles! Il est parlé dans le sanscrit des jugemens de Dieu par l'eau et le feu: combien les mêmes erreurs et les mêmes vérités ont fait de fois le tour du globe! Au temps où le sanscrit était écrit et parlé, les sept jours de la semaine portaient déjà, et dans le même ordre, les noms des sept planètes; la culture de la canne à sucre était exercée; la chimie était connue; le feu grégeois était inventé; il y avait des armes à feu; un javelot qui, lancé, se divisait en flèches ou pointes ardentes qui ne s'éteignaient point; une machine qui lançait un grand nombre de ces javelots et qui pouvait tuer jusqu'à cent hommes en un instant. Mais c'est surtout dans le code civil des Indiens, où nous allons entrer, qu'on trouve les attestations les plus fortes de l'incroyable antiquité de la nation.

Enfin nous les possédons ces lois d'un peuple qui semble avoir instruit tous les autres, et qui,

depuis sa réunion, n'a subi dans ses mœurs et ses préjugés d'autres altérations que celles qui sont inséparables du caractère de l'homme et de l'influence des temps.

Le code civil des Indiens s'ouvre par les devoirs du souverain ou magistrat. On lit dans un paragraphe séparé: « Qu'il soit aimé, respecté, instruit, « ferme et redouté. Qu'il traite ses sujets comme « ses enfans. Qu'il protège le mérite et récom- « pense la vertu. Qu'il se montre à ses peuples. « Qu'il s'abstienne du vin. Qu'il règne d'abord « sur lui-même. Qu'il ne soit jamais ni joueur ni « chasseur. Que dans toute occasion il épargne le « brame et l'excuse. Qu'il encourage surtout la « culture des terres. Il n'envahira point la propriété « du dernier de ses sujets. S'il est vainqueur dans « la guerre, il en rendra grâces aux dieux du pays, « et comblera le brame des dépouilles de l'en- « nemi. Il aura à son service un nombre de bouf- « fons ou parasites, de farceurs, de danseurs et « de lutteurs. S'il ne peut saisir le malfaiteur, le « malfait sera réparé à ses dépens. Si, percevant « le tribut, il ne protège pas, il ira aux enfers. « S'il usurpe une portion des legs ou donations « pieuses, il sera châtié pendant mille ans aux « enfers. Qu'il sache que partout où les hommes « d'un certain rang fréquentent les prostituées et « se livrent à la débauche de la table, l'état marche « à sa ruine. Son autorité durera peu, s'il confie « ses projets à d'autres qu'à ses conseillers. Mal-

distingué pour vivre enfermées, et principalement celles qui n'ont point d'enfans. Souvent elles trouvent dans leur pèlerinage la fin d'une stérilité plus honteuse aux Indes que partout ailleurs.

Les villes attirent et fixent les hommes de cet ordre dont la renommée a le plus vanté les merveilles; mais ils y vivent toujours sous des tentes et à l'air libre. C'est là qu'ils reçoivent les respects qui leur sont prodigués, qu'ils accordent des conseils dont on est avide. Rarement daignent-ils se transporter même dans les palais où l'on se tiendrait le plus honoré de leur présence. Si quelquefois ils cèdent aux supplications de quelque femme très-considérable, leurs sandales qu'ils laissent à la porte avertissent le mari qu'il ne lui est pas permis d'entrer.

La nourriture n'est pas la même pour toutes les castes. Les gens de guerre et quelques autres castes peuvent manger de la venaison et du mouton. Le poisson est permis aux laboureurs et aux artisans. Les bramines s'abstiennent de tout ce qui a eu vie. En général ces peuples sont d'une extrême sobriété, mais plus ou moins rigoureuse, selon que leur profession exige un travail plus ou moins pénible.

Toutes les castes croient également à la métempsychose, et la regardent unanimement comme le point fondamental de leur religion. L'Éternel, disent-elles, après avoir été long-temps absorbé dans la contemplation de sa propre existence,

résolus de créer des êtres capables de partager sa béatitude. Il dit, et les anges furent rangés autour de son trône; ils l'adorèrent, ils l'aimèrent. L'orgueil séduisit quelques-uns des plus élevés, et leur exemple en entraîna un grand nombre dans la révolte. Ceux qui étaient restés fidèles gémissaient d'une si funeste désobéissance, et la douleur fut connue pour la première fois dans le ciel.

Dieu lui-même partagea, si l'on peut parler ainsi, leur tristesse. Miséricordieux dans son courroux, il chargea les esprits qui ne s'étaient pas écartés de leur devoir de ramener ceux que leur présomption avait égarés. Cette condescendance ne produisit pas l'effet qu'on s'en était promis; et il fallut employer la force pour réduire les criminels que la douceur ne ramenait pas. Battus de tous côtés, ils furent précipités dans un séjour de ténèbres, et condamnés à y souffrir des milliers de siècles.

Les vainqueurs désirèrent de voir abrégés ces peines, et le Seigneur daigna écouter leurs vœux. Malheureusement le repentir des coupables ne dura que peu. Ce fut en vain qu'on les pardonna à plusieurs reprises. Chaque acte de clémence fut suivi d'une nouvelle révolte.

Ces faibles ou obstinés pécheurs venaient de commettre encore un trait d'ingratitude, lorsqu'il plut à Dieu de créer la terre. Il les y plaça, et les condamna à subir quatre-vingt-sept transmigrations dans divers animaux avant d'animer la vache, le premier de tous. Ces différentes trans-

migrations sont un état d'expiation d'où l'on passe à un état d'épreuve ; c'est-à-dire que l'ange transmigre du corps de la vache dans un corps humain. C'est là que le Créateur étend ses facultés intellectuelles et sa liberté, dont le bon et le mauvais usage avance ou recule l'époque de son pardon. Le juste va se rejoindre, en mourant, à l'Être suprême ; le méchant recommence son temps d'expiation.

Ce système fut très-anciennement adopté par plusieurs peuples avec plus ou moins de modifications. On s'appropriâ moins l'habitude qu'avaient contractée les femmes indiennes de se brûler à la mort de leurs maris.

L'usage insensé d'ensevelir des vivans avec des morts s'est trouvé établi dans l'ancien et le nouvel hémisphère, dans des déserts et dans les contrées les plus peuplées. Des régions qui n'avaient jamais eu de communication ont également offert ce cruel spectacle. L'orgueil, l'amour excessif de soi, d'autres passions ou d'autres vices peuvent avoir entraîné l'homme dans la même erreur en divers climats.

Cependant on doit présumer qu'une pratique si visiblement opposée à la raison a principalement tiré sa source du dogme de la résurrection des corps et d'une vie à venir. L'espoir d'être servi dans un autre monde par les mêmes personnes à qui on avait commandé dans celui-ci aura fait immoler l'esclave sur le tombeau de son maître,

la femme sur le tombeau de son mari. Aussi tous les monumens attestent-ils que ce fut sur les tristes restes des souverains que ces homicides se renouvelèrent le plus souvent.

Cet extravagant suicide aurait dû être à jamais écarté d'une région généralement subjuguée par le système de la métempsychose. Cependant, par une des innombrables contradictions qui avilissent partout l'espèce humaine, cette folie y fut beaucoup plus répétée que partout ailleurs. Durant une longue suite de siècles, une femme d'une caste supérieure principalement, qui, dans l'Indostan, aurait refusé de mêler ses cendres aux cendres d'un époux souvent abhorré, aurait été dégradée, couverte de haillons, destinée aux plus vils emplois, méprisée par le dernier des esclaves.

Heureusement ces horribles scènes deviennent tous les jours plus rares. Jamais les Européens ne les souffrent sur le territoire où ils dominent. Plusieurs gouverneurs mogols les ont prosrites dans leurs provinces. Ceux d'entre eux à qui la soif de l'or les fait tolérer encore en mettent la permission à un si haut prix, qu'on y peut rarement atteindre. Mais cette difficulté-là même rend quelquefois les désirs plus vifs. On a vu des femmes se vouer souvent aux travaux les plus humilians et les plus rudes afin de ramasser les sommes exigées pour cette démence.

La veuve d'un bramane, jeune, belle et intéressante, voulait renouveler ces tragédies à Surate.